



DÉLIBÉRATION

N°

2017-11

OBJET: Tableau des emplois

Nombre de membres en exercice : **24**
 Nombre de membres présents lors de la délibération : **22**
 Nombre de membres ayant donné procuration : **0**
 Date de convocation : **05/01/2017**
 Date d'affichage : **05/01/2017**
 Votes contre: **0**
 Votes pour : **22**
 Abstentions : **0**

L'an deux mille dix-sept, le treize janvier,

Le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la Commune d'Estang sous la présidence de **Madame France DUCOS, Présidente.**

Secrétaire de séance : **Monsieur Jean-Marc BOULIN**

Membres présents : AUGRÉ Jean-Michel, BORDES Daniel, BOULIN Jean-Marc, BUSQUET Alain, DARTIGUE Christian, DAYMAN Michel, DUCOS France, DUFFAU Jean-Claude, DULHOSTE Christian, DUPOUY Christian, FEUILLET-GALABERT Patricia, FITAN Jacques, LAGOUANELLE Jean-Noël, LUFLADE Gérard, MARRAST Christian, ORTYL Chantal, PANDELE Bernard, PASSARIEU Marie-Ange, REMAZEILLES Guy, SAUQUES Philippe, TROTTA Pascal, VETTOR Claude.

Membres absents et excusés : Aoustou Frédéric, Tarbes Jean-Marc.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le précédent tableau adopté par le Comité Syndical du S.I.A.E.P. ESTANG en date du 26 février 2016,

Vu l'article 2 de l'arrêté préfectoral n°32-2016-12-21-008 portant création du Syndicat des Eaux des Territoires de l'Armagnac,

Décide :

A – Les effectifs du personnel sont fixés, à compter du 01/01/2017, comme suit :

EMPLOIS	Nombre de postes	Durée Hebdo.	FONCTIONS PRINCIPALES	CADRES D'EMPLOIS des fonctionnaires pouvant occuper les emplois
Directeur	1	35	<ul style="list-style-type: none"> -Assistance au Président pour la définition et la mise en œuvre du projet global et des orientations stratégiques du Syndicat -Médiation avec les acteurs institutionnels, économiques et sociaux au service des politiques publiques et/ou œuvrant dans le domaine de l'eau -Impulsion, coordination et pilotage des projets stratégiques du Syndicat -Animation, coordination, et pilotage du Plan d'Action Territorial de la Fontaine sainte -Préparation et rédaction des documents administratifs et techniques notamment pour la passation et le suivi des marchés publics -Organisation et gestion des assemblées délibérantes -Préparation et rédaction des documents budgétaires et comptables -Rédaction des délibérations et des arrêtés du Président -Veille réglementaire et technique, et sécurisation juridique -Gestion des stocks de pièces et produits nécessaires au fonctionnement du service technique -Réalisation des études pour les travaux AEP exécutés en régie -Supervision et gestion administrative du personnel et du service 	<ul style="list-style-type: none"> -Attachés territoriaux (catégorie A) (à défaut de fonctionnaire, réservé à un recrutement par voie de Art3-3 Alinéas 3, 7 et 8, de la loi n°84-53)
Secrétaire	1	25	<ul style="list-style-type: none"> -Préparation et suivi des décisions du Président et du comité syndical -Budget, comptabilité, paie, marchés publics, facturation eau et contrats d'abonnement 	<ul style="list-style-type: none"> -Secrétaire de mairie -Cadre d'emplois des adjoints administratif territoriaux

Fontainier	5	35	<ul style="list-style-type: none"> -Entretien du réseau d'eau potable et d'assainissement (canalisations et ouvrages de stockage) -Surveillance et maintenance des installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées -Entretien et maintenance des outils de travail (petits matériels, véhicules, outillages divers,...) -Interventions sur les compteurs (relèves semestrielles, changements, ouvertures, fermetures,...) -Exécution des travaux AEP en régie (branchements, extensions, renouvellements, déplacements de canalisations,...) -Mise à jour des plans du réseau -Réalisation de divers travaux du secteur du bâtiment selon les besoins du moment (maçonnerie, électricité, plomberie,...) <p style="text-align: center;">Polyvalence et astreintes suivant les nécessités de service</p>	-Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux
Femme de ménage	1	2	-Nettoyage des locaux administratifs	-Cadre d'emplois des Adjoints techniques

B- Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois ainsi créés et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget du Syndicat aux chapitres prévus à cet effet.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits

La Présidente,
France DUCOS



Reçu à la Sous-Préfecture
de Condom

le 24 JAN. 2017



